

# LES CAHIERS NANTAIS 2022

*Hommage à  
Claude Cabanne*

## ÉTUDES ET RECHERCHE

Dépollution naturelle : observations de longue durée sur les côtes françaises, espagnoles et russes polluées par des marées noires

## GÉOGRAPHIES D'AILLEURS

Ambitions et désillusions d'un modèle de gestion d'une ville côtière : cas de la commune d'Akanda (Gabon)

Les aspects positifs des petits plans d'eau, le cas des étangs urbains de Moscou

Empoisonnement des barrages hydroagricoles et pisciculture : exemple au nord de la Côte d'Ivoire

Analyse des fonctions portuaires du port de pêche côtier de Bajomulyo (Indonésie)

Revue annuelle  
de l'Institut de géographie  
et d'aménagement  
de Nantes Université  
(IGARUN)

# LES CAHIERS NANTAIS 2022

## Comité de rédaction

C. CHADENAS, *IGARUN*  
*Coordinatrice de l'équipe de rédaction*  
S. CHARRIER, *IGARUN*  
B. CHAUDET, *IGARUN*  
E. CHAUVEAU, *IGARUN*  
M. DESSE, *IGARUN*  
P. POTTIER, *IGARUN*  
N. ROLLO, *IGARUN*

## Directeur de la publication

Thierry GUINEBERTEAU,  
*Directeur de l'IGARUN*

## Maquette, mise en page et cartographie

S. CHARRIER, *IGARUN*

## Édition, diffusion, abonnements

Institut de géographie et d'aménagement  
de Nantes Université (IGARUN)  
Chemin de la Censive du Tertre  
BP 81 227  
44 312 NANTES Cedex 3 - France  
Tél : +33 (0)2 53 48 75 17  
[cahiersnantaais@univ-nantes.fr](mailto:cahiersnantaais@univ-nantes.fr)

## Impression

Imprimerie Icônes  
735 rue Jacques-Angé Gabriel  
56850 CAUDAN

## Dépôt légal et parution :

Janvier 2023

ISSN 0767-8436 (imprimé)

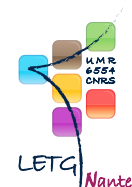
ISSN 2557-048X (en ligne)

Prix : 30€ (port en sus)

Revue annuelle de l'Institut de géographie et d'aménagement de Nantes Université (IGARUN) depuis 1970.

Avec la participation des laboratoires :

- **Espaces et SOciétés**  
**ESO-Nantes**  
(UMR 6590-CNRS)
- **Littoral, Environnement,**  
**Téledétection, Géomatique**  
**LETG-Nantes** (UMR 6554-CNRS)



Les Cahiers Nantais valorisent la production géographique avec pour objectifs :

- de promouvoir les acquis récents de la géographie auprès des universitaires et des étudiants ;
- de diffuser la connaissance produite à l'Université, sur les dynamiques contemporaines des territoires, en son sein et auprès des enseignants du secondaire, des élus, des personnels des collectivités locales et des services de l'État.

Les Cahiers Nantais sont largement ouverts à tous les courants scientifiques de la géographie, en privilégiant l'étude des milieux et des relations entre les sociétés et leurs territoires.

Des articles émanant d'autres disciplines (économie, sociologie, histoire, écologie...) portant sur la dimension territoriale des sociétés peuvent être proposés.



**En couverture :** Vue sur le cratère du volcan Gorely dans le kraï du Kamtchatka [Russie]

*Crédit photo : Oleg Mikhailenko, Pexels.com*

## HOMMAGE À CLAUDE CABANNE

Disparition de Claude Cabanne : ses anciens collègues lui rendent hommage  
*Paul FATTAL, Elena CABANNE, Jean-Pierre PEYON, Jean-Noël SALOMON*

3

## ÉTUDES ET RECHERCHE

Analyse quantitative des facteurs géographiques de la dépollution naturelle des côtes mazoutées :  
résultats des observations de longue durée et modélisation  
*Andrey KUZNETSOV, Paul FATTAL, Yury FEDOROV*

19

## GÉOGRAPHIES D'AILLEURS

Ambitions et désillusions d'un modèle de gestion d'une ville côtière :  
cas de la commune d'Akanda (Gabon)  
*Guy-Serge BIGNOUMBA*

41

Les aspects positifs des petits plans d'eau, le cas des étangs urbains de Moscou  
*Laurent TOUCHART, Pascal BARTOUT, Olga MOTCHALOVA*

57

Empoisonnement des barrages hydroagricoles et pisciculture : analyse géographique des pratiques  
de production halieutique dans le département de Ferkessédougou au nord de la Côte d'Ivoire  
*Nanan Kouamé Félix KOUADIO, Kouassi Paul ANOH, Patrick POTTIER*

69

Niveau de mise en œuvre des fonctions portuaires au port de pêche côtier (PPP),  
Bajomulyo, Pati, Java Central  
*Ernani LUBIS, Heri SETIAWAN, Anwar Bey PANE, Patrick POTTIER*

91

## ACTUALITÉS

Portraits de chercheur·e·s  
Retour de mission  
Viennent de paraître !

106

110

116

*Bon de commande*

118





**Résumé :** La commune d'Akanda a été créée en 2013 pour être un modèle de gestion urbaine. Grâce à la documentation disponible, aux observations de terrain, aux entretiens avec des responsables municipaux et des notables, il apparaît que les populations d'Akanda sont confrontées, au même titre que celles des autres villes du Gabon, aux problèmes d'eau potable, d'inondations, de collectes d'ordures, de voiries, etc. La présente contribution illustre les contraintes de la gouvernance des villes gabonaises, dans un contexte marqué par l'insuffisance des ressources financières et la non-application de la loi sur la décentralisation.

**Mots-clés :** Gabon, Akanda, commune, gestion urbaine, infrastructures, équipements, contraintes financières, décentralisation.

## Ambitions et désillusions d'un modèle de gestion d'une ville côtière : cas de la commune d'Akanda (Gabon)



Guy-Serge BIGNOUMBA

### Introduction générale

La commune d'Akanda a été créée en 2013. Elle porte l'ambition de ses géniteurs, d'en faire un modèle de gestion urbaine au Gabon. Ses concepteurs entendent capitaliser le prestige du chic quartier de La Sablière (photo 1), situé sur le flanc occidental de la commune, le long de la bordure de mer, pour irradier des effets de son opulence l'ensemble de la commune.

Les équipements et les infrastructures envisagés visent à faire d'Akanda le Beverly Hills du Gabon, pour emprunter à une formule de l'hebdomadaire Jeune Afrique, dans sa livraison du 13 mars 2015. Akanda est appelée à devenir une ville à part.

À la tête de la municipalité est placé « un blanc », un Gabonais d'origine corse pour bien marquer l'originalité de cette commune qui se veut avant-gardiste. Ce fait est suffisamment rare pour être signalé, et bien indiquer qu'à Akanda, rien ne se fera comme ailleurs. De surcroît, cette



Photo 1 - Rue principale du quartier La Sablière à Akanda au nord de Libreville

Crédit photo : G.-S. Bignoumba, juillet 2022

commune est le lieu de résidence du Président de la République et de plusieurs membres du gouvernement, de Présidents d'institution constitutionnelle, de Chefs de mission diplomatique et autres personnalités de même rang tout comme de cadres des administrations publiques, parapubliques et privées du pays.

En avril 2022, la commune d'Akanda est, à la surprise générale, érigée en Chef-lieu de la province de l'Estuaire, en lieu et place de Libreville, la capitale administrative du Gabon qui a toujours tenu ce rôle.

Aujourd'hui, dix ans après sa création, Akanda se révèle être une commune des plus banales. Le miracle ne s'est pas produit. Certes, plusieurs infrastructures et équipements modernes ont bien vu le jour. Mais au regard du quotidien des populations, et hormis le prestige social de certains résidents, la commune ne diffère guère de toutes les autres villes du Gabon.

La question est donc de savoir quel est, aujourd'hui, le visage d'Akanda, qu'une frange importante de l'opinion nationale considère comme une cité privilégiée ? Au regard des faits, il apparaît que la nouvelle commune fait face aux mêmes difficultés que les autres villes du Gabon. Elle n'échappe pas à l'insuffisance et au mauvais état des voiries, à l'absence d'éclairage public en de nombreux endroits, à un système de gestion inéquitable des ordures ménagères, aux pénuries et coupures d'eau potable, aux inondations, aux constructions anarchiques, etc.

Pour répondre à la problématique ainsi posée, notre méthodologie s'est appuyée sur l'exploitation de la documentation disponible, notamment celle en lien avec l'histoire de la ville et de ses premiers habitants. Ces données historiques ont été complétées par les témoignages de quelques notables. En ce qui concerne la gouvernance communale, il nous a été donné d'échanger avec certains responsables municipaux, de façon à s'instruire des difficultés rencontrées

par ces derniers dans la gestion de la ville. Il a été également possible, par ces entretiens, d'évaluer le sentiment de quelques résidents sur leur perception de la vie akandaïse.

L'objectif de cette contribution est de montrer les contraintes de la politique de la ville au Gabon, de relever l'écart entre les ambitions politiques affichées et les résultats obtenus. Quelle que soit la qualité du programme de gouvernance, l'insuffisance des moyens financiers<sup>1</sup> sera toujours un frein aux politiques urbaines en faveur des populations.

Après avoir rappelé les facteurs à l'origine de la création de la commune d'Akanda, l'article évoque les difficultés du quotidien des populations d'Akanda, loin des ambitions affichées de faire de cette commune un exemple de gestion urbaine au Gabon.

## **L'émergence de la commune d'Akanda : de l'histoire à la qualité du site**

### **Le poids de l'histoire et les avantages du cadre physique**

La commune d'Akanda est fondée par ordonnance n°008/PR/ 2013 du 21 février 2013 portant suppression du département du Cap, de la commune du Cap Estérias et création de la commune d'Akanda. Elle est la quatrième et dernière à avoir été créée dans ce vaste ensemble urbain qu'il est convenu d'appeler le Grand Libreville ; une agglomération comprenant Akanda au nord, Owendo au Sud, Libreville au centre et Ntoum à l'Est (fig. 1).

<sup>1</sup> Difficile d'apporter des preuves, car l'accès aux informations est très limité, mais la question revient souvent dans les échanges avec les responsables municipaux.

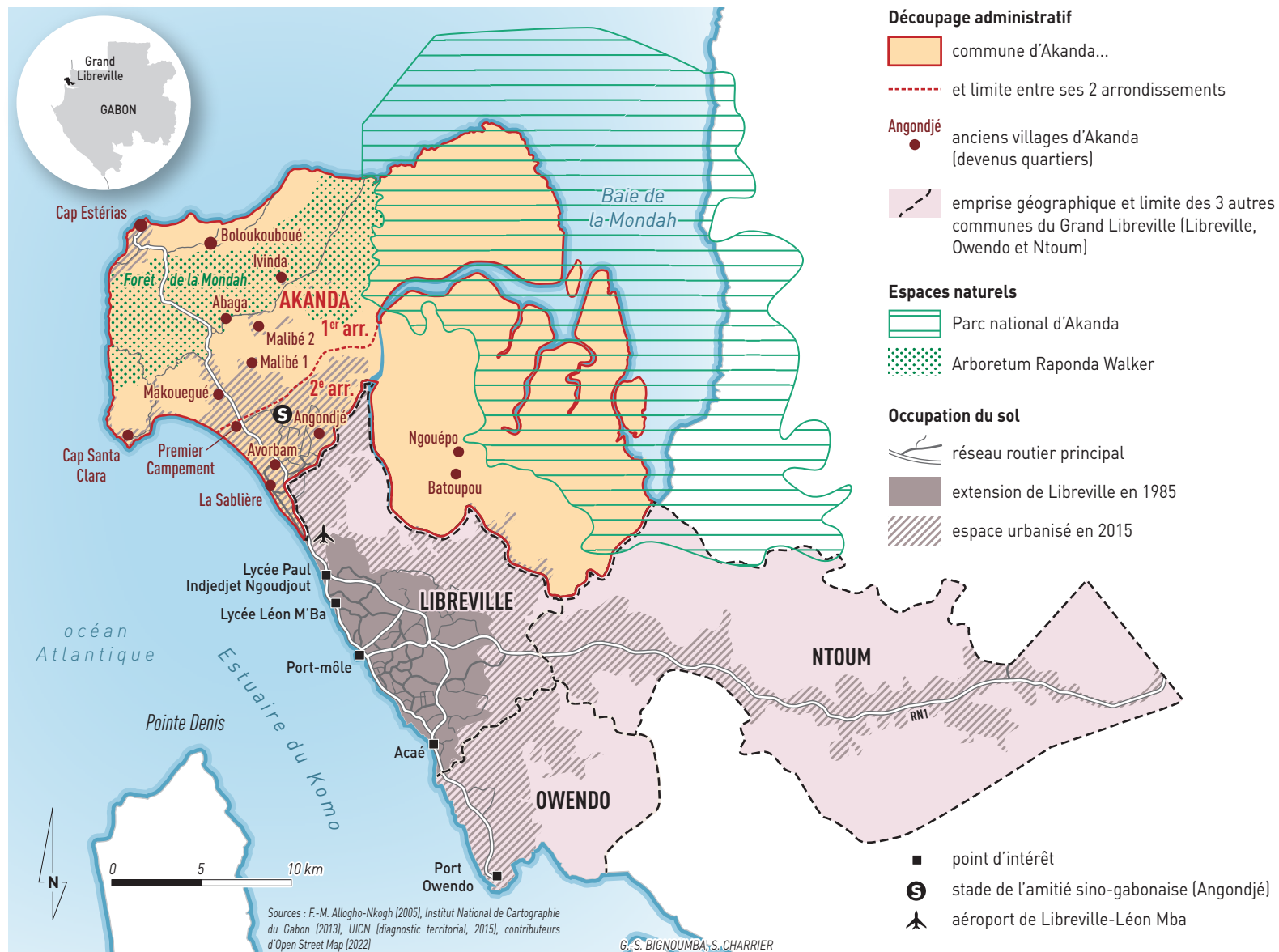
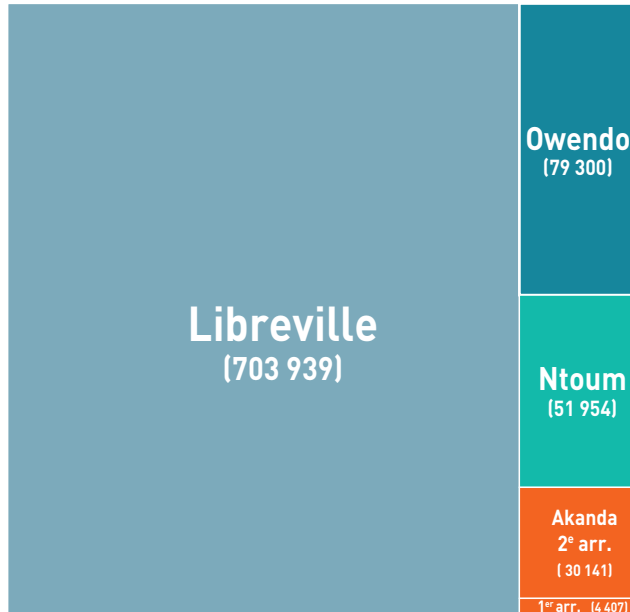


Figure 1 - Akanda dans le Grand Libreville

**Figure 2 – Répartition de la population du Grand Libreville en 2015 (en nombre d'habitants par commune)**

Source : Direction Générale de la Statistique, 2015



Il est difficile de retracer l'origine du toponyme Akanda attribuée à la nouvelle commune éponyme. Tout au plus peut-on indiquer qu'il est d'essence mpongwè ; les Mpongwè étant, d'après André Raponda-Walker (1995, p. 307), une « tribu déjà établie sur l'estuaire du Gabon au moment de l'occupation française ». Pour le même auteur (1995, p.11), Akanda est le nom attribué à l'enfant d'une féticheuse, plus précisément, le fils d'une initiatrice au ndjembè, rite initiatique réservé aux femmes du groupe ethnique ngouëmié-nè au Gabon, et dont font partie les mpongwè. Mais pour nombre de personnes interrogées, l'adoption du toponyme Akanda tient davantage à des arrangements politiques qu'à un consensus né d'un débat transparent.

Akanda est située au nord-ouest de Libreville, dans l'estuaire du Komo. La commune s'est construite autour d'anciens villages transformés aujourd'hui en quartiers. On en

compte plus d'une dizaine, notamment Abaga, Angondjé, Avorbam, Batoupou, Balokouboué, Cap Estérias, Cap Santa Clara, Ivinda, La Sablière, Makouegué, Malibé, Marseille, Premier Campement, Ngouépo.

Même si certains ne voient dans Akanda qu'une création artificielle propre à nourrir la spéculation foncière, l'on ne saurait ne pas considérer qu'elle est le fruit d'une évolution naturelle des anciens villages vers une commune qui s'est construite à partir de la présence de populations établies de très longue date dans ce que l'on pourrait considérer comme le noyau originel de la commune, c'est-à-dire les quartiers comme Okala, Egeng Mélen, etc.

Le dernier recensement de la population (Direction Générale de la Statistique, 2015) indique pour Akanda, une population de 34 548 habitants. Ils se répartissent entre le premier arrondissement, à dominance rurale autour du Cap Estérias, avec 4 407 habitants et le deuxième arrondissement, plus urbain avec Angondjé qui compte 30 141 habitants. Sur un total de 907 884 habitants pour le Grand Libreville, Akanda abrite 4 % contre 77 % (703 940 habitants) pour la commune de Libreville, 9 % (79 300 habitants) pour celle d'Owendo et 10 % pour Ntoum (fig. 2).

Quelques groupes ethnolinguistiques font office d'autochtones du fait de leur installation primitive. L'occupation des différents sites qui constituent aujourd'hui la commune s'est faite de façon progressive. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont installés Mpongwè, Benga, Sékiani et Bakelé, avant d'être rejoints par les fangs dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces occupations humaines se sont accélérées et densifiées par la suite, surtout à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, profitant notamment de conditions géographiques favorables aux implantations humaines.

Ces conditions tiennent tout d'abord à la disponibilité des espaces. Au cours des dernières décennies, les zones d'Angondjé et du Cap Estérias font partie des territoires les



plus courus par tous ceux à la recherche d'un lopin de terre à bâtir, dans un contexte de crise de logement et de saturation spatiale à Libreville. Cette attractivité ne s'est pas démentie. Aujourd'hui, la zone donne lieu à une forte spéculation foncière, se traduisant notamment par une inflation exponentielle du prix des parcelles. Relayant les constats de certains observateurs avertis, Jeune Afrique (2015) note que si au début des années 2000, le mètre carré sur un terrain viabilisé avoisinait les 12 000 Francs CFA (environ 18 euros) à Akanda, il oscille désormais entre 40 000 et 70 000 Francs CFA (environ 60 à 106 euros). Ces prix restent, malgré tout, abordables en comparaison avec ceux pratiqués dans certains quartiers de Libreville.

Cette inflation prend source dans la forte pression et spéculation foncières qui mettent en concurrence l'État et des multiples intervenants du secteur foncier, à savoir les promoteurs immobiliers légaux ou clandestins, les Chefs de village, les Chefs de quartier, les démarcheurs de tout genre, etc. C'est l'une des zones où les conflits fonciers sont les plus fréquents tant certains, mus par l'appât du gain, se sont spécialisés dans la vente illicite de parcelles. Il n'est pas rare que plusieurs prétendants se trouvent à revendiquer un seul et même lopin de terre. Face à ce phénomène dont la presse nationale se fait fréquemment l'écho, les autorités municipales doivent souvent redoubler d'autorité pour ici interdire la poursuite des travaux de construction, là détruire des murs ou déloger des occupants illégaux.

À la disponibilité des terres, qui se raréfient progressivement, s'ajoutent des conditions topographiques peu contraignantes. Dans l'ensemble, le site est dominé par un relief de plaine côtière, caractérisé par de faibles pentes et des sommets de basses altitudes. Les collines sont peu élevées. Il n'existe pas de montagnes. Tout au plus, peut-on déplorer par endroit une forte humidité des terrains, qui résulte d'une nappe phréatique peu profonde. Ces terrains nécessitent des travaux de remblais pour les assainir avant

toute construction. La forêt y est fortement présente, notamment dans la zone du Cap Estérias dominée par l'Arboretum Raponda Walker, anciennement Forêt Classée de la Mondah. De larges étendues de sables fins se dévoilent au promeneur le long des plages qui s'étalent sur le versant occidental de la commune.

### **Facteurs urbanistiques : décongestion de Libreville et attractivité du site**

La fondation de la commune d'Akanda a été favorisée, entre autres, par des raisons urbanistiques. Pour les autorités, il s'agissait d'atteindre un double objectif. Celui, d'une part, de créer une commune nouvelle au nord de Libreville, assise sur une bonne organisation spatiale et un vaste programme d'aménagement. Ce programme s'est traduit par la construction d'un réseau de voiries urbaines, d'équipements, d'infrastructures modernes, etc. Cette opération visait, d'autre part, à décongestionner Libreville, confrontée depuis des années à une occupation anarchique ; le péché originel de Libreville étant de n'avoir jamais bénéficié d'un schéma urbain conduit à terme. Comme le suggère Nzien-gui Mabila (1985), l'occupation de l'espace librevillois a toujours été dominée à la fois par un « laisser faire » couplé à une volonté d'aménagement. Cette situation révèle la défaillance des services de l'État à asseoir une occupation spatiale planifiée et respectée de tous. Le résultat en est l'anarchie dans les constructions, la pénurie, voire l'absence d'équipements sociaux de base et autres infrastructures nécessaires au bien-être des populations.

S'ajoutant aux autochtones, un grand nombre de Librevillois se sont déportés dans la nouvelle commune. Certains sont allés jusqu'à délaisser leurs habitations de Libreville pour s'établir à Akanda. Ils ont été séduits par le parfum de modernité que dégage la nouvelle ville, et par l'attractivité du site fondée sur la présence de la mer dont le quartier de La Sablière en est l'un des bénéficiaires. L'Arboretum Raponda



**Photo 2 - Stade de l'amitié sino-gabonaise**

*Crédit photo : G.-S. Bignoumba, juillet 2022*

Walker, à quelques encablures d'Angondjé complète merveilleusement ce cadre spatial marqué par le mariage entre urbanité et ruralité (Poulot, 2015).

### **Facteurs politiques : la promotion d'un nouveau modèle de gestion urbaine au Gabon**

La création de la commune d'Akanda représentait un véritable challenge pour l'État. L'idée était d'en faire un modèle de gestion urbaine au Gabon, aussi bien par sa gouvernance que par ses investissements. En matière de gouvernance, Akanda se distinguait par la présence à la tête du Conseil Municipal d'une personnalité issue du monde des affaires et non de la politique comme c'est souvent le cas. Le maire était porteur d'une forte ambition pour sa com-

mune au regard de la diversité et de l'intérêt des projets qui étaient annoncés dans la commune. Ces projets s'articulaient autour de cinq volets : équipements de transports, équipements sportifs, équipements de santé, habitat et commerce.

Pour ce qui est du transport, il s'agissait notamment de l'aménagement des voiries communales. Pour les équipements sportifs, on prévoyait notamment la construction de grandes infrastructures. En ce qui concerne la santé, il s'agissait de la réhabilitation des dispensaires, l'approvisionnement des structures sanitaires en médicaments, l'organisation de caravanes de sensibilisation et de consultations gratuites pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 3 ans, des facilités d'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité, des caravanes de sensibilisation au VIH, etc. En matière d'habitat, il était prévu l'aménagement de parcs pour enfants, la restructuration et la construction de logements ainsi que l'aménagement de terrains communaux. Pour le commerce, la construction du « plus grand et plus beau marché d'Afrique centrale ». était projeté. La construction d'un port de plaisance ainsi que d'une zone résidentielle avec des immeubles autour du futur port avait également été envisagée à La Sablière.

L'ensemble du projet était porté par un Plan de Développement Local (PDL), qui constituait la feuille de route des autorités municipales. Celle-ci s'articulait autour de cinq axes prioritaires : social, économie, coopération décentralisée, environnement et développement durable, sport et culture.

Le volet social prévoyait notamment un accompagnement des familles les plus démunies en matière d'éducation. Au plan économique, la création de zones de développement industriel, agricole et maraîcher était notamment visé ; le développement de l'écotourisme ; la mise en place de programmes de soutien à l'emploi et à l'entrepreneuriat social. Sur le plan culturel et sportif, étaient prévus l'orga-

nisation de tournois sportifs, d'un festival d'art culinaire, d'un concours de culture générale et d'éloquence, l'équipement de lycées et collèges en matériel informatique, le soutien aux centres de documentation, le développement de sports de masse et d'élite ainsi que du mécénat. Au plan environnemental et du développement durable, l'on entendait contribuer à la connaissance et à la préservation des ressources naturelles de la commune, notamment par une bonne gestion du Parc d'Akanda. En ce qui concerne la coopération décentralisée, les autorités municipales prévoient des partenariats avec des institutions de même rang, ainsi qu'avec des organisations internationales afin d'échanger sur divers domaines du développement local aux plans économique, social, politique et culturel.

Au bilan de toutes ces ambitions, il apparaît que certains projets ont pu voir le jour. C'est ainsi qu'en matière de transport, la commune a créé une compagnie dénommée « Transakanda ». Mise en service en 2020, elle assure le transport des passagers dans la commune, voire au-delà. Elle vient s'ajouter à l'offre de transporteur traditionnelle et fait face à la concurrence des taxis berlins et mini-bus ainsi qu'aux célèbres « clandos » qui sont les seules automobiles à desservir les zones délaissées à cause du mauvais état de leurs routes.

En ce qui concerne les équipements sportifs, la réalisation la plus significative demeure le stade de l'amitié sino-gabonaise (photo 2), construit dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations de football de 2012. Il sert également pour l'édition de 2017. Ce stade de football, qui symbolise la modernité de la ville d'Akanda, est quasiment laissé à l'abandon aujourd'hui. Episodiquement, quelques rencontres internationales ou nationales de football s'y déroulent lorsqu'il ne s'agit pas d'événements sans rapport avec le sport tels que les manifestations des partis politiques ou celles à caractère culturel et scientifique internationales. Une partie du stade a même été convertie en hôpital de campagne pour patients



**Photo 3 - Cité  
Les Bougainvilliers  
à Akanda**

*Crédit photo : G.-S.  
Bignoumba, juillet 2022*

atteints de la Covid-19 pendant la crise. Toutes ces activités justifient l'illusion de l'utilité d'une infrastructure dont la réalisation avait eu du mal à convaincre de sa pertinence un grand nombre de Gabonais. Au regard du sentiment d'abandon qu'il dégage, ceux qui s'étaient montrés sceptiques à l'époque semblent avoir eu raison trop tôt.

Sur le plan de la santé, Akanda abrite l'un des Centres Hospitaliers Universitaires de la capitale gabonaise. Cet établissement héberge notamment l'Institut de Cancérologie, structure de référence dans le pays, ainsi qu'une fondation dédiée à l'accompagnement des malades souffrant de cette pathologie.

En ce qui concerne l'habitat, Akanda se caractérise par l'aménagement de plusieurs lotissements réalisés par la SNI (Société Nationale Immobilière) ou par des investisseurs privés (photo 3).

Ces lotissements sont fort courus par tous ceux ayant décidé ou souhaitant élire domicile dans la nouvelle commune. À ce titre, et ce malgré le niveau élevé des loyers, la commune d'Akanda demeure l'une des rares zones de la capitale où il reste encore possible d'accéder à un logement convenable pour une certaine catégorie de résidents, notamment celle des cadres moyens et supérieurs des administrations publiques et privées. Le 29 juin 2022, en présence du Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, ainsi que du Maire de la Commune d'Akanda, la société chinoise One Link Holding a annoncé la construction de 421 logements à Akanda. La première phase du projet, qui sera livrée en juin 2023, concerne 38 logements de trois chambres et 25 de quatre chambres ainsi que 6 bâtiments à usage commercial.

Au plan commercial, plusieurs enseignes prestigieuses ont également élu domicile à Akanda. C'est le cas des magasins spécialisés dans la grande distribution, notamment PRIX IMPORT devenu CARREFOUR, SAN GEL, CEKADO, ainsi qu'un vaste réseau de commerçants Syro-Libanais ou Mauritaniens ; tous sont attirés par le pouvoir d'achat supposé élevé des Akandais dont un grand nombre fait partie de la classe moyenne gabonaise et de ce que l'on pourrait considérer comme l'oligarchie politique et administrative du pays (Midépani, 2009 ; Moundounga Mouity, 2011).

## Une urbanisation mal maîtrisée

Malgré les efforts des pouvoirs publics en matière d'équipements et d'infrastructures, Akanda demeure une commune banale, en proie aux mêmes difficultés que les autres villes du Gabon. Les constructions anarchiques, les problèmes environnementaux, la saturation des voies d'accès communales et la faible valorisation du potentiel maritime sont quelques-uns des maux dont souffre la nouvelle commune.

## Les constructions anarchiques

Akanda s'est dotée d'un Plan de Développement Local (PDL) en 2013. Mais celui-ci n'a pas été intégralement réalisé, faute de financements. Comme toutes les collectivités locales du Gabon, le budget de la ville est constitué de fonds propres et de la dotation globale de fonctionnement allouée par l'État. Selon les informations recueillies auprès de la commune d'Akanda (Commune d'Akanda, 2022), le budget de l'exercice 2022 s'élève à 1 643 217 222 Francs CFA (environ 2,5 millions d'euros) contre 1 294 378 035 Francs CFA pour 2021 et 1 480 175 807 Francs CFA pour 2020.

Mais pour un élu local, ces budgets sont loin de répondre aux besoins car en dépit de la décentralisation<sup>2</sup>, plusieurs taxes échappent aux caisses de la commune et continuent d'être collectées par l'État. Il en est ainsi par exemple de celles relatives au survol de la commune par des aéronefs, de celles sur les titres fonciers, etc. Même les taxes collectées et dûment reversées au Trésor Public, conformément à la loi, ne sont pas systématiquement retournées ou ne le sont pas en totalité. Par ailleurs, l'absence d'un décret d'application à la Loi sur la décentralisation est un véritable frein à l'action municipale qui se trouve ainsi privée d'un grand nombre de prérogatives.

Or, tant que « *les collectivités locales gabonaises sont davantage des instances de placement ou de recyclage des parents et des amis politiques, que des entités de délibérations politiques au service des populations locales* » (Ntoutoume, Gabon Review, 2021), et aussi longtemps qu'elles n'auront pas acquis leur indépendance financière vis-à-vis de l'État, il leur sera toujours difficile de conduire à terme leurs projets de développement. Certes, l'État sera toujours présent, mais il importe d'en réduire la participation, notamment en accordant davantage d'autonomie aux collectivités lo-

<sup>2</sup> Loi 15/96 du 6 juin 1996 relative à la décentralisation.



cales, qui doivent exploiter toutes les opportunités d'accompagnement extra-étatique, y compris celles de la coopération décentralisée.

Dans un tel contexte, nombre de projets n'ont pas pu voir le jour. Ainsi, des terrains laissés en réserve attendent toujours d'être valorisés. La nature ayant horreur du vide, des individus n'hésitent pas à les occuper pour des constructions à usage d'habitations ou à finalité commerciale. On voit ainsi naître, ça-et-là, des îlots d'habitat spontané, où manquent des équipements et infrastructures de base, notamment l'eau potable, l'électricité, la santé, des écoles ou la voirie. Tous ces manquements résultent des implantations non planifiées, où les populations en quête de terrain s'installent vaille que vaille sur le moindre lopin de terre vacant. La conséquence en est un risque d'anarchie urbaine comparable à celle observée dans d'autres villes du pays. Il arrive que l'État en vienne à rattraper la situation, en apportant les commodités nécessaires, en évacuant ou en faisant détruire les constructions non autorisées. Là où cela s'avère nécessaire, le fameux « À détruire, HDV » vient rappeler l'autorité de l'Hôtel de Ville et manifester sa volonté de réappropriation de l'espace public. Dans tous les cas, l'anarchie foncière observée dans certains secteurs d'Akanda expose la commune à un risque de « bidonvillisation ». Tout laxisme des autorités pourrait favoriser la multiplication de quartiers sous-intégrés, caractérisés notamment par l'installation désordonnée des populations et une croissance spatiale anarchique (Moussavou, 1999), comme c'est le cas à Mveng Ayong, quartier situé à Angondjé, dans le deuxième arrondissement d'Akanda (photo 4).

Ce phénomène très répandu à travers le monde touche aussi bien les pays riches (Damon, 2021) que les autres (Laethier, 2012). La squattérisation des terres tend à devenir l'un des modes d'occupation spatiale les plus prisés à Akanda, comme c'est souvent le cas à Libreville (Ngué-



**Photo 4 - Quartier sous-intégré dans le 2<sup>e</sup> arrondissement d'Akanda**

*Crédit photo : G.-S. Bignoumba, juillet 2022*

ma, 2005). Fort peu d'habitants peuvent se prévaloir d'un titre foncier, ce qui relève de l'urbanisation spontanée, une forme de résilience des populations à produire par des moyens autres qu'institutionnels leurs propres capacités à se loger et à organiser leur espace de vie (Manirakiza, 2015). Les constructions anarchiques, qui relèvent aussi des divergences ou incompréhensions entre la Mairie d'Akanda et l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC), notamment pour l'attribution des parcelles, sont à l'origine de plusieurs autres maux, notamment l'encombrement des réseaux de drainage ou des voies d'évacuation des eaux pluviales tout comme de l'insalubrité. Ils constituent un risque sanitaire permanent en favorisant la nidification des moustiques et la diffusion du paludisme (Mbouloungou et al., 2019).

**Photo 5 - Point de collecte d'ordures à Akanda**

Crédit photo : G.-S. Bignoumba, juillet 2022



## Les problèmes environnementaux

La commune d'Akanda est sujette à plusieurs problèmes environnementaux. Il y a tout d'abord ceux liés aux constructions en bord de mer : c'est le cas en particulier à La Sablière où de nombreuses habitations construites trop près de la mer, voire sur la plage, sont exposées, à moyen ou long terme, aux effets de la montée des eaux dues au changement climatique auquel le Gabon n'échappe pas (MHUEDD<sup>3</sup>, 2011). Ici, le principe d'une bande non constructible de 100 mètres, du rivage vers l'intérieur des terres, n'est pas toujours respecté.

Il y a ensuite l'exploitation du sable marin et ses impacts. D'après G.-S. Bignoumba (2018), cette exploitation occasionne une accélération de l'érosion côtière, donc un recul du trait de côte et la formation des excavations qui enlaidissent les plages. À cela s'ajoutent la dégradation des mangroves,



**Photos 6 (en haut) et 7 (en bas) - Campagne et affichage de sensibilisation à la gestion des ordures**

Crédit photos : G.-S. Bignoumba, juillet 2022

<sup>3</sup> Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Écologie et du Développement Durable



notamment dans la zone du Cap Estérias, aux abords de l'Arboretum Raponda Walker non loin du parc d'Akanda, donc dans une zone classée. Ces dégradations dénoncées par des ONG locales sont la conséquence d'une frénésie immobilière qui fait fi des considérations environnementales.

On peut également évoquer le sempiternel problème de collecte des ordures, qui constitue un véritable fléau au Gabon tant aucune ville n'en est épargnée. À Akanda, elle donne lieu à des inégalités environnementales qui opposent les quartiers riches et opulents, comme celui de La Sablière à ceux moins huppés de l'intérieur des terres. Dans le premier cas, le service de ramassage est quotidien. Des points de collecte d'ordures sont partout présents, ce qui permet de bénéficier d'un environnement assaini par l'absence d'ordures ménagères. Dans les autres quartiers de la commune, les ordures s'amoncellent à même le sol, même en l'existence d'équipements (photo 5).

La présence des ordures à même le sol relève souvent de l'incivisme des populations, d'où l'action des services municipaux en direction de ces dernières, pour les amener à plus de responsabilité dans la gestion des ordures ménagères sous la forme d'une sensibilisation (photo 6) ou d'une mise en garde (photo 7). Il y a, enfin, le problème des inondations, lesquelles sont récurrentes à chaque saison des pluies. Même La Sablière n'y échappe guère. Elles sont dues, outre à l'incivisme des populations qui s'installent de façon anarchique y compris dans des zones inondables, à l'insuffisance et à l'inefficacité des infrastructures d'évacuation des eaux.

## Saturation des voies de communication terrestre

L'un des problèmes les plus cruciaux auxquels sont confrontées les populations d'Akanda est l'insuffisance des voies d'accès et de sorties de la commune. Les populations vivent sous un régime d'embouteillages permanents, jusque



Photo 8 - Embouteillage à Akanda

Crédit photo : G.-S. Bignoumba, juillet 2022

tard dans la nuit, à cause du flot incessant des véhicules qui rentrent et quittent la commune. Pour arriver à temps à son lieu de travail ou à l'école, l'habitude est prise de quitter son domicile aux aurores pour espérer échapper aux embouteillages (photo 8).

C'est l'une des principales raisons pour laquelle nombre de Gabonais hésitent ou ne désirent pas s'établir à Akanda. En réalité, Akanda est une cité dortoir que l'on quitte chaque matin pour la retrouver seulement le soir. Les migrations pendulaires sont le lot quotidien des populations, un phénomène largement décrit par F. Allogho-Nkoghe (2013) et qui touche Libreville et sa périphérie. Les embouteillages sont devenus si problématiques en Afrique que sept villes ont décidé de prendre le taureau par les cornes avec des solutions adaptées à chaque ville : Abidjan (solution métro), Lagos (sept lignes de métro en projet), Le Caire (nouvelle capitale en construction), Dakar (autoroute à péage et ville nouvelle), Kigali (motos-taxis électriques et carte multi-transport prépayée), Kinshasa (effet d'annonce et robots aux carrefours), Nairobi (intelligence



**Photo 9 - Ancienne piste en terre à la plage de la Sablière**

Crédit photo : P. Pottier, octobre 2010

artificielle à la rescousse) (Cessou, 2022). D'autres parties du monde souffrent également du même phénomène, cas notamment du Canada avec Montréal (Marcouiller, 2011) ainsi que de la Pologne et de l'Allemagne (Glorius, 2008).

À Akanda, tous prennent la route quasiment au même moment, d'où la saturation de la seule voie d'accès<sup>4</sup>. L'ouverture d'une nouvelle route, maintes fois annoncée par les pouvoirs publics, se fait toujours attendre. Mais le communiqué final du Conseil des Ministres du Mercredi 29 juin 2022, annonçant l'examen d'un projet de loi déclarant d'utilité publique les terrains d'assiette de la voie reliant le Carrefour Camp de Gaulle au Carrefour dispensaire d'Okala,

<sup>4</sup> Il existe une autre voie par La Sablière. Mais elle est souvent saturée aux heures de pointe.

en vue d'aménager une voie d'accès et de contournement au Nouvel Aéroport International de Libreville continue de maintenir l'espoir.

### Une faible valorisation du potentiel maritime

La commune d'Akanda est baignée par les eaux de l'estuaire du Gabon qui se jettent dans l'océan Atlantique au niveau du Cap Santa Clara. Elle bénéficie ainsi d'une situation avantageuse, par les opportunités de développement économique qui s'offrent à elle tant plusieurs activités peuvent y être mises en œuvre, notamment dans les domaines du tourisme, de la pêche ou du transport. Mais il se trouve qu'aucun projet significatif, en lien avec la présence de la mer, n'a été jusque-là initié. Tout au plus, peut-on noter la présence de quelques constructions comme au Cap Estérias. Elles constituent des lieux de villégiature, où beaucoup aiment à s'y rendre pour déguster les plats qui y sont servis. Mais depuis la crise de la Covid-19, le Cap Estérias peine à retrouver son lustre d'antan, qui faisait l'animation du site le dimanche et les jours fériés.

La commune d'Akanda n'est pas parvenue à capitaliser son potentiel marin au service de son développement en dépit des projets annoncés. Parmi eux, figuraient la construction d'un port de plaisance ainsi qu'un parc immobilier de haut standing pour capter la clientèle internationale. Outre les problèmes de financement, faut-il également y voir les conséquences d'une distance culturelle des Gabonais avec le milieu marin ? Cette problématique a fait l'objet de quelques travaux au niveau national, notamment par G.-S. Bignoumba (2005). Elle est également réelle dans d'autres pays subsahariens, comme en Côte d'Ivoire (Dembélé, 2008) malgré quelques exceptions à Grand-Bassam (Gogbé et Pottier, 2008). La seule nouveauté constatée sur le littoral demeure l'aménagement de la route qui longe la plage de La Sablière. À l'ancienne piste en terre (photo 9), a été substituée en 2022 une route moderne pavée, où les cabanes de



naguère ont laissé place à des arbres soigneusement alignés tout comme du sable y a été déversé pour engraisser le front de mer et lui donner meilleure allure (photo 10). Des blocs de granite ont été posés pour stabiliser la plage (photo 11) tandis que des équipements de collecte de déchets y sont disposés tout le long (photo 12).

## Conclusion générale

La commune d'Akanda fonctionne au rythme de ses réalités, pour ne pas dire celles du pays. C'est une agglomération somme toute banale. La révolution annoncée n'a pas eu lieu. Malgré d'incontestables réussites, le projet de développement conçu n'a pas atteint tous ses objectifs au regard des ambitions et de la vision de ses initiateurs. Comme toutes les communes du Gabon, Akanda est confrontée à des problèmes d'équipements et d'infrastructures. Ceux-ci impactent diversement la vie des populations. Là se trouve la désillusion.

Les problèmes recensés à Akanda sont innombrables. Tous ne peuvent être résolus en même temps, parce que les moyens sont insuffisants et que les problématiques ne sont pas d'égale urgence. Il faudra nécessairement établir des priorités.

L'une de ces urgences est celle relative aux voies d'accès à Akanda. La solution aux interminables embouteillages constatés chaque jour, quasiment à toute heure, fait partie des priorités. Certes, l'ouverture d'une nouvelle route a été maintes fois annoncée, pour autant le projet n'a pas connu un début de réalisation malgré les assurances des autorités compétentes. Des solutions innovantes devraient être imaginées. Toutefois, avec ou sans cette voie, de nouveaux champs devraient être ouverts dans le domaine du transport urbain, notamment par un système de transport par voie d'eau à partir du Cap Estérias jusqu'à Owendo. Celui-ci aurait dix points de débarquement et d'embarquement aux



Photo 10 (en haut à gauche) - Modernisation de la route sur la plage de La Sablière

Photo 11 (en haut à droite) - Protection des berges à La Sablière

Photo 12 (en bas) - Équipements de collecte de déchets sur la plage de La Sablière

Crédits photos : G.-S. Bignoumba, juillet 2022

niveaux de La Sablière, de l'Aéroport de Libreville, du Lycée Paul Indjedjet Gondjout, du Lycée Léon Mba, du Port-môle, de la Poste centrale, de Lalala, des Acaé, de Baracuda et du Port d'Owendo. Ce système aurait le double avantage de créer des opportunités économiques et d'emplois, et d'épargner des embouteillages aux populations. Le service pourrait être assuré par des opérateurs privés, l'État n'intervenant que dans un rôle de régulation.

La collecte des ordures apparaît également prioritaire. Il importe de l'inscrire dans le cadre de la lutte anti-vectorielle car un certain nombre d'organismes pathogènes trouvent, dans les ordures ménagères non collectées, un foyer favorable à leur propagation. C'est pour cette raison que les campagnes de sensibilisation initiées par les autorités municipales sont à saluer.

La densification des voiries municipales et leur adressage apparaissent également prioritaires. Ceci permettrait le désenclavement de bien des secteurs habités. L'absence de routes ou leur mauvais état constitue un obstacle à la cohésion des populations. Elles s'en trouvent ainsi isolées les unes des autres ; ce qui a pour effet d'éloigner certaines d'entre elles des infrastructures et des équipements sociaux de base.

### **Au Professeur Claude Cabanne : un baroudeur des littoraux et mers du monde**

*Du Professeur Claude Cabanne, je garde l'image d'un homme extrêmement actif, qui ne se détachait guère de son gros cartable marron qu'il posait minutieusement sur le bureau à l'entame de son cours. Je fais partie des tous premiers Gabonais à avoir été admis au DEA en Sciences Humaines et Juridiques de la mer en septembre 1989. J'y repartirai en septembre 2005 après mon Doctorat. Claude Cabanne en était le responsable pédagogique. Mon insertion fut facilitée*

*par sa simplicité, que ne pouvait dissimuler une forte personnalité. Il mit tôt un nom sur mon visage. Très vite, il sut également dissiper les appréhensions que pouvaient ressentir à leurs débuts ceux qui, comme moi, venaient en France pour la première fois.*

*Il dispensait un cours en rapport avec l'exploitation des ressources marines avec un focus sur l'industrie pétrolière. Par ses nombreux voyages à l'étranger, notamment en Russie, il disposait d'une source inépuisable de faits et d'anecdotes dont il faisait bon usage pour illustrer certains aspects de son enseignement. Il dégageait ainsi l'expression d'une vaste connaissance des mers et des littoraux du monde. Il avait arpenté tant et tant de contrées qu'il apparaissait à mes yeux comme un véritable baroudeur de ces milieux si particuliers.*

*Des personnalités d'horizons divers étaient invitées aux enseignements. Parmi ces dernières figurait notamment Madame Renée Raharinarivonirinwa. Elle était de Madagascar. Claude Cabanne aimait à la désigner sous le nom de « Madame Rara ». Cela ne manquait jamais de nous amuser, d'autant que dans la classe se trouvait un étudiant Malgache qui s'empressait de rectifier cette maladresse manifestement voulue.*

*L'on peut mesurer le chemin parcouru en trente-trois ans, entre mon arrivée à Nantes et aujourd'hui, en se réjouissant de ce que Nantes Université et l'Université Omar Bongo sont désormais liées par un accord de coopération interuniversitaire qui a favorisé la formation à Nantes d'un plus grand nombre d'étudiants Gabonais. Cette coopération a donné lieu, entre autres, à la mise en place d'un double diplôme délivré aux étudiants des deux universités qui rentrent dans un programme de mobilité académique entre les deux pôles universitaires. Cet aboutissement est le résultat palpable des ponts établis à l'époque par les pères fondateurs de cette formation en géographie littorale et maritime, dont Claude CABANNE fait partie, pour notre meilleur souvenir, des plus illustres.*

## Bibliographie

ALLOGHO-NKOGHE F., 2013. Les tendances spatiales actuelles entre Libreville et sa périphérie : pour une approche pragmatique de la rurbanisation, *Libreville, la ville et sa région, 50 ans après Guy Lasserre : enjeux et perspectives d'une ville en mutation*, Connaissances et Savoirs, Sciences Humaines et Sociales, Urbanisme, pp. 241-269.

BIGNOUMBA G.-S., 2005. Les Gabonais et la mer : des usages des bords de mer à l'émergence d'une culture maritime à travers l'activité balnéaire, *Annales de l'Université Omar Bongo*, n° 11, pp. 98-111.

BIGNOUMBA G.-S., 2018. Les nouveaux outils de gouvernance côtière au Gabon, *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°1, Abidjan, EDUCI, pp. 43-51.

CESSOU S., 2022. Sept villes africaines en quête de solutions contre les embouteillages, publié le 10/09/2022 à 17h 01 ; modifié le 10/09/2022 à 17 h 06. [URL : <https://rfi.my/8jlx.W>]

Commune d'Akanda, 2022, *Note de présentation relative au budget primitif 2022*, 10 p.+annexes.

DAMON J., 2021. Bidonvillisation à Paris, un échantillon, *Tous Urbains*, 2021 (N°33), pp. 47-88.

DEMBÉLÉ O., 2008. Panorama des villes du littoral ivoirien, dans POTTIER P. et ANOH K. P. (dir.), *Géographie du littoral de Côte d'Ivoire : éléments de réflexion pour une politique intégrée*, Imprimerie la Clonerie, Saint-Nazaire, pp. 65-82.

Direction générale de la Statistique, 2015. *Résultats globaux du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 du Gabon (RGPL2013)*, Libreville, 61 p. + annexes.

ESTABAN E., 2015. Akanda ou Beverly Hills aux portes de la jungle, *Jeune Afrique*, 13 mars 2015.

GOGBE T. et POTTIER P., 2008. Atouts et contraintes de développement d'une ville côtière emblématique : le cas de Grand-Bassam, dans POTTIER P. et ANOH K. P. (dir.), *Géographie du littoral de Côte d'Ivoire : éléments de réflexion pour une politique intégrée*, Imprimerie la Clonerie, Saint-Nazaire, pp. 204-220.

GLORIUS B., 2008. Les migrations pendulaires de la main-d'œuvre entre la Pologne et l'Allemagne, *Études rurales*, 182/2008, pp. 139-152.

LAETHIER M., 2012. Habitat urbain et constructions identitaires : l'expérience des migrants haïtiens en Guyane, *Cahiers du cepode*, (3), pp. 163-198.

MARCOULLER F., 2011. *Les migrations pendulaires à Montréal : analyse de l'offre de services des transports collectifs*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Montréal, 125 p.

MANIRAKIZA V., 2015. *La problématique de l'urbanisation spontanée face à la modernisation de la ville de Kigali (Rwanda)*, Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Sociales, Université Catholique de Louvain, 293 p.

MBOULOUNGOU A. et al., 2019. Geography of malaria in the region of Libreville-Owendo-Akanda, Gabon, *European Scientific Journal*, september 2019 edition, Vol. 15, n° 27.

MIDEPANI L.M., 2009. Pratiques électorales et reproductions oligarchiques au Gabon : analyses à partir des élections législatives de 2006, *Politique Africaine*, 2009/3, n°115, pp. 47-65.

MOUSSAVOU I.R., 1999. *Croissance urbaine, systèmes fonciers et gestion des espaces urbains : l'exemple de Libreville (Gabon)*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Bordeaux Montaigne.

MOUNDOUNGA MOUITY P., 2011. *L'Afrique des démocraties matrimoniales et des oligarchies rentières*, Paris, l'Harmattan, 164 p.

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Écologie et du Développement durable, 2011. *Stratégie nationale d'adaptation du littoral gabonais face aux changements climatiques*, ACCIONA, 69 p.

NGUÉMA R.-M., 2005. Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au Gabon : le cas de Libreville, *Belgeo*, 4/2005, pp. 481-498.

NZIENGUI MABILA, 1985. *Dynamique urbaine du grand Libreville : laisser-faire et volonté d'aménagement*, Thèse de Doctorat de 3ème cycle de Géographie, Université de Bordeaux 3.

NTOUTOUME E., 2021. Gabon : la décentralisation introuvable, *Gabon Review*, Tribune du 13 juin 2021. [URL : <https://www.gabonreview.com/tribune-gabon-la-decentralisation-introuvable/>]

POULOT M., 2015. Etre ou ne pas être rural, *POUR*, 2015/4 (N°228), pp. 69-76.

RAPONDA-WALKER A., 1995. *Dictionnaire Mpongwè-Français*, n°737, Fondations Raponda-Walker, Les Classiques africains, 640 p.

**Guy-Serge BIGNOUMBA**

Géographe, Professeur Titulaire, LANASPET/CERGEF,  
Université Omar Bongo, Gabon  
*gsbignoumba@yahoo.fr*





Retrouver *Les Cahiers Nantais* sur tous vos écrans :

**<https://cahiers-nantais.fr>**

Vous souhaitez consulter les anciens numéros (parus de 1970 à 2005) ?  
Retrouver désormais l'intégralité de la collection en accès libre et gratuit sur

**<https://www.persee.fr/collection/canan>**



**icones**  
IMPRIMEZ · SUBLIMEZ · CONNECTEZ

# Le Département, premier partenaire des territoires

[loire-atlantique.fr/soutien-territoires](http://loire-atlantique.fr/soutien-territoires)



Credit photo : Paul Pascal - Département de Loire-Atlantique

**Loire  
Atlantique**

UN ENGAGEMENT **DU DÉPARTEMENT**



9|770767|843004|

Prix : 30 €

ISSN : 0767-8436



Institut de géographie  
et d'aménagement – IGARUN  
Pôle Humanités

**Nantes Université**